Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 02B-212000335-20251009-2025100902-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/10/2025 Publication : 09/10/2025



Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal de la Ville de Bastia du jeudi 2 octobre 2025

Objet : Approbation d'une convention entre le Ville de Bastia et ICI RCFM dans le cadre d'un jeu

Date de la convocation : 26 septembre 2025

Date d'affichage de la convocation : 26 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le deux octobre à 17h30, le CONSEIL MUNICIPAL de BASTIA s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre SAVELLI.

Nombre de membres composant l'assemblée : 42

Nombre de membres en exercice : 42

Quorum: 22

Nombre de membres présents : 26

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer

Etaient présents: Monsieur SAVELLI Pierre ; Madame DE GENTILI Emmanuelle ; Madame LACAVE Mattea ; Monsieur TIERI Paul ; Madame PIPERI Linda ; Monsieur GRASSI Didier ; Madame VIVARELLI-MARI Jéromine ; Madame POLISINI Ivana ; Monsieur PERETTI Philippe ; Madame ORSINI SAULI Laura ; Monsieur LUCCIONI Don Petru ; Monsieur DASSIBAT Franck ; Monsieur DEL MORO Alain ; Monsieur FABIANI François ; Monsieur GRAZIANI Antoine ; Monsieur LINALE Serge; Madame MANGANO Angelina ; Madame MATTEI Mathilde ; Madame PELLEGRI Leslie ; Monsieur PIERI Pierre ; Monsieur ROMITI Gérard ; Madame TIMSIT Christelle ; Monsieur PAOLI Jean François ; Madame SALGE Hélène ; Monsieur MORGANTI Julien.

<u>Etaient absents</u>: Monsieur MILANI Jean-Louis; Madame CARRIER Marie-Dominique; Madame COLOMBANI Carulina; Monsieur DE ZERBI Alexandre; Madame PASQUALINI-D'ULIVO Marie-Pierre; Madame BELGODERE Danièle; Madame GRAZIANI-SANCIU Livia; Monsieur MONDOLONI Jean-Martin; Monsieur TATTI François; Madame VESPERINI Françoise.

Ont donné pouvoir :

Monsieur SIMEONI Gilles à Monsieur SAVELLI Pierre ;

Monsieur DALCOLETTO François à Madame MATTEI Mathilde ;

Madame FILIPPI Françoise à Madame LACAVE Mattea;

Madame GUIDICELLI-SBRAGGIA Lauda à Monsieur TIERI Paul ;

Madame LUCIANI Emmanuelle à Madame MANGANO Angelina ;

Monsieur ZUCCARELLI Jean à Madame SALGE Hélène ;

Madame ALBERTELLI Viviane à Monsieur MORGANTI Julien.

Monsieur Pierre Savelli ouvre la séance et invite le Conseil à désigner son secrétaire :

Monsieur Paul Tieri élu secrétaire prend place au bureau

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 02B-212000335-20251009-2025100902-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/10/2025 Publication : 09/10/2025

Le conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L1611-4;

 ${
m Vu}$ la délibération de notre collectivité n°2025/01/JUIN/09 en date du 12 juin 2025 portant approbation d'une convention entre ICI RCFM et la Ville de Bastia dans le cadre d'un jeu RCFM ;

Vu l'avis favorable de la commission unique en date du 30 septembre 2025 ;

Considérant le cadre de sa programmation culturelle 2025-2026, ICI RCFM souhaite renouveler son partenariat avec la Ville de Bastia et propose à nouveau l'organisation d'un jeu afin de permettre aux habitants de la ville et aux auditeurs de la radio de bénéficier d'invitations pour divers événements culturels ;

Considérant que le jeu offrira un total de 134 places pour les spectacles organisés à l'Alb'Oru et 76 places pour ses spectacles hors les murs ;

Considérant que cette convention entre ICI RCFM et la Ville de Bastia clarifie les modalités de participation ainsi que les conditions associées à l'attribution des places dont le détail est précisé comme suit :

	DATE	Heure	Lieu	SPECTACLE	Quota RCFM	Tarif place (en TP)	Montant avantage en €
1	30/09/2025	20h30	Alb'Oru	ASPITTENDU PASQUALE PAOLI	10	15	150
2	30/10/2025	20h30	Alb'Oru	CAMILLE CHAMOUX	4	26	104
4	20/11/2025	20h30	Alb'Oru	LEGENDA LA FLUX	10	15	150
6	28/11/2025	20h30	Alb'Oru	CLEMENT ALBERTINI	10	20	200
7	05/12/2025	20h30	Alb'Oru	LE VILLAGE DES SOURDS	10	15	150
8	20/12/2025	20h30	Alb'Oru	LES ODYSSEES	4	8	32
9	07//01/2026	20h30	Alb'Oru	EN BARQUE	10	8	80
10	15/01/2026	20h30	Alb'Oru	CYRANO 5040	6	26	156
12	24/01/2026	20h30	Alb'Oru	EPPO	6	26	156
13	27/01/2026	20h30	Alb'Oru	LES VOYAGES FANTASTIQUES	6	8	48
14	12/02/2026	20h30	Alb'Oru	FELI	6	26	156
15	26/02/2026	20h30	Alb'Oru	CLEMENT VIKTOROVITCH	6	20	120
16	07/03/2026	20h30	Alb'Oru	LEGENDA PIERRE GAMBINI	10	20	200
18	27/032026	20h30	Alb'Oru	UNE CHOSE FORMIDABLE	6	8	48
19	29/03/2026	20h30	Alb'Oru	I D'ILES (BD A BASTIA)	6	8	48
20	11/04/2026	20h30	Alb'Oru	MARINE LEONARDI	4	26	104
23	22/04/2026	20h30	Alb'Oru	LA PROCHAINE FOIS QUE TU MORDRAS LA POUSSIERE	4	26	104
24	30/04/2026	20h30	Alb'Oru	ORANGE BLOSSOM	6	26	156
26	23/05/2026	20h30	Alb'Oru	DON CHE ROTTU	10	20	200

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212000335-20251009-2025100902-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/10/2025 Publication : 09/10/2025

		134	2362 €

	DATE	Heure	Lieu (hors les murs)	SPECTACLE	Quota RCFM	Tarif place (en TP)	Montant avantage en €
1	19/09/2025	20h30	Jardins suspendus	BARBARA CARLOTTI	6	20	120
2	17/10/2025	18h30	Cathédrale Sainte Marie	U CANTU DI CANTI	10	15	150
3	06/12/2025	20h30	Eglise Saint Jean	POLYPHONIES EN DIALOGUE	10	15	150
4	11/02/2026	10h	Sant'Anghjuli	CIUCIETTA	4	8	32
5	14/02/2026	15h	Sant'Anghjuli	CIUCIETTA	4	8	32
6	12/03/2026	18h30	Sant'Anghjuli	VEGHJA	4	15	60
7	13/03/2026	18h30	Sant'Anghjuli	VEGHJA	4	15	60
8	14/03/2026	18h30	Sant'Anghjuli	VEGHJA	4	15	60
9	22/05/2026	21h30	Musée de Bastia	MURTORIU	10	20	200
10	31/05/2026	17h	Mantinum	DIMANCHES D'OFFENBACH	10	15	150
11	25/06/2026	21h30	Musée de Basti	TEATRINU	10	20	200
					76		1214 €

Après avoir entendu le rapport de Madame Mattea LACAVE, Après en avoir délibéré, Le conseil municipal, A l'unanimité

Article 1:

- **Approuve** la convention entre ICI RCFM et la Ville de Bastia pour la saison culturelle 2025-2026.

Article 2:

- Autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

Signé électroniquement le 09/10/2025

Signé électroniquement le 08/10/2025

Conformément à l'article R 421-1 du Code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité. Le Tribunal Administratif de Bastia peut être saisi via l'application « Télérecours citoyens », accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'une publication sur le site de la Mairie.